

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 6 mai 2003, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs Huguette Bussièeres, Alain Langlois, Renée Roy et Alain Villemure.

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Anne-Marie Loisel et monsieur André Mc Nicoll.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Daniel Boudreau, directeur du Service des ressources humaines, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques et France Langlais, directrice par intérim du Service des ressources éducatives.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-162-05-03 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} avril 2003.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève
 - 6.2. École secondaire du Mont-Bruno / fondation
 - 6.3. Loisir et Sport Montérégie / délégation
 - 6.4. Évaluation de la directrice générale.

7. Information :

- 7.1. Portrait général de la diffusion des nouvelles 2002
- 7.2. Guichet unique
- 7.3. Rapport des dérogations
- 7.4. Services en toxicomanie
- 7.5. Pavillon Saint-Basile / aménagement d'un stationnement dans la cour d'école.

8. Affaires diverses :

- 8.1. Séances à venir.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 1^{ER} AVRIL 2003**

C-163-05-03 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} avril 2003 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose un accusé de réception de la correspondance adressée au ministère de l'Éducation relative à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

En réponse à une question en lien avec la Politique de fréquentation scolaire, la directrice par intérim du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, fait état des pratiques en usage dans les écoles secondaires quant à la suspension et à l'absentéisme chronique des élèves.

5. PAROLE AU PUBLIC

La directrice des écoles de Saint-Amable, madame Carole Watkins, donne des explications sur le projet «Agir autrement». Ce projet a nécessité une mobilisation et une concertation du personnel de ses écoles et de la communauté.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève

Le président du comité de révision, monsieur Jean-François Rabouin présente le dossier susmentionné.

Considérant la décision de la direction de l'école Père-Marquette d'intégrer l'enfant dont le nom apparaît à l'annexe ACC-020-05-03 en classe ordinaire;

Considérant les orientations de la Commission scolaire des Patriotes à l'effet de conclure des ententes avec des écoles spécialisées hors territoire uniquement lorsque les services requis ne sont pas disponibles à la Commission scolaire;

Considérant les évaluations professionnelles réalisées à la demande des parents relativement aux besoins et aux capacités de l'enfant;

Considérant les orientations ministérielles et celles de la Commission scolaire en matière d'intégration des élèves;

C-164-05-03 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de maintenir la décision de l'école à l'effet d'intégrer l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-020-05-03 en classe ordinaire et de mandater la direction du Service des ressources éducatives pour qu'elle mette en place, avec la direction de l'école et grâce à la collaboration des parents, les mesures propres à assurer l'intégration de l'élève en classe ordinaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 École secondaire du Mont-Bruno / fondation

La secrétaire générale, madame Suzanne Séguin, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande exprimée par l'école secondaire du Mont-Bruno à l'effet de mettre en place une fondation ;

Considérant l'intention de la fondation d'utiliser le nom de l'école dans sa raison sociale ;

Considérant que les objectifs de la fondation sont compatibles avec la mission de l'école ;

C-165-05-03 Il est proposé par monsieur Yves Ballard d'autoriser la Fondation de l'école secondaire du Mont-Bruno à utiliser le nom de l'école dans sa raison sociale.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Loisir et Sport Montérégie / délégation

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, présente le dossier susmentionné.

C-166-05-03 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de déléguer monsieur Alain Langlois à titre de représentant de la Commission scolaire des Patriotes à «Loisir et Sport Montérégie».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Évaluation de la directrice générale

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, présente le dossier susmentionné.

Considérant le rapport présenté sur l'évaluation de la directrice générale pour l'année scolaire 2001-2002 ;

C-167-05-03 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter les recommandations du comité de travail sur l'évaluation de la directrice générale.

Que la présente résolution ainsi que le rapport du comité de travail soient versés au dossier personnel de madame Ginette Jacques.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La directrice générale remercie les membres du Conseil pour l'appréciation qu'ils lui ont témoignée ainsi que pour la confiance qu'ils lui manifestent depuis l'existence de la Commission scolaire des Patriotes.

7. INFORMATION :

7.1 Portrait général de la diffusion des nouvelles 2002

La secrétaire générale, madame Suzanne Séguin, présente le dossier susmentionné.

Mesdames et messieurs les commissaires désirent féliciter tous les personnels qui ont travaillé à la visibilité de la Commission scolaire par l'entremise des médias locaux.

7.2 Guichet unique

Le coordonnateur des Services complémentaires, monsieur André Émond, commente un document expliquant la mise en place d'un guichet unique d'accueil et de référence visant à faciliter l'accessibilité aux différents services offerts par la Commission scolaire des Patriotes. Mesdames et messieurs les commissaires expriment leur satisfaction face à ce nouveau projet.

7.3 Rapport des dérogations

La directrice par intérim du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, commente le rapport des dérogations 2002-2003 accordées en vertu du Règlement sur l'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire de la Loi sur l'instruction publique.

7.4 Services en toxicomanie

Monsieur André Émond présente un nouveau service visant à répondre aux besoins des élèves présentant des difficultés importantes en matière de toxicomanie. La responsabilité de ce service est assurée par la directrice du Centre des services alternatifs, madame Céline Frenette.

7.5 Pavillon Saint-Basile / aménagement d'un stationnement dans la cour d'école

Dépôt d'une lettre de la Ville de Saint-Basile-le-Grand concernant l'aménagement d'un stationnement dans la cour du Pavillon Saint-Basile.

8. AFFAIRES DIVERSES :

8.1 Séances à venir

La directrice générale donne un aperçu des prochaines séances nécessitant la participation de mesdames et messieurs les commissaires.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

On demande qu'une lettre de félicitations soit adressée à la direction ainsi qu'à l'équipe-école Les Jeunes Découvreurs pour le disque compact réalisé dans le cadre de Fonds Jeunesse et présenté au lancement du projet éducatif de l'école.

Un commissaire remercie les membres du Conseil ainsi que la direction générale et les directrices et les directeurs de service pour leur témoignage de solidarité face à la maladie de sa conjointe.

Des félicitations seront transmises à la direction ainsi qu'au personnel enseignant en éducation physique de l'école De Bourgogne pour la mise sur pied d'un carnet d'exercices physiques à l'intention des élèves.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-168-05-03 À 22 h 30, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire générale

SS/ag